

Une petite récolte de pommes de terre de bonne qualité est attendue

Les conditions météo chaudes et sèches de cet été se répercutent sur la récolte de pommes de terre. Selon le recensement du rendement, il faut s'attendre à une récolte quantitativement inférieure à la moyenne, mais de bonne qualité. Les représentants de la branche des pommes de terre ont fixé les prix indicatifs et les conditions de prise en charge de la récolte 2022 à leur séance du 25 août.

Conditions exigeantes de production

L'année 2022 a de nouveau été exigeante pour les producteurs. Si l'humidité a compliqué la culture l'année dernière, ce sont la chaleur et la sécheresse qui ont posé des défis cette année. Après une plantation réalisée majoritairement dans de bonnes conditions, les cultures ont évolué de manière réjouissante dans un premier temps. Plusieurs vagues de chaleur se sont néanmoins succédées dès juin. Rappelons que la chaleur et la sécheresse ne sont pas idéales pour les cultures de pommes de terre. La croissance des plantes faiblit fortement au-delà de la température idéale de 25°C. De plus, l'irrigation était soumise à des restrictions dans certaines régions. Ces facteurs ont influé plus fortement sur le rendement cette année que d'autres années. En revanche, le mildiou n'a guère provoqué de problèmes, surtout pendant la deuxième partie de la végétation.

Surfaces cultivées stables par rapport à l'année précédente

Selon les estimations, la surface de pommes de terre s'élève à 10 731 ha en 2022. Elle est donc restée stable à un bas niveau après avoir dû être réduite d'environ 250 ha l'année précédente (10 711 ha) à cause de la pandémie. Une augmentation a notamment été enregistrée pour les variétés à frites cette année, alors que les autres segments ont légèrement baissé. S'élevant à 1020 ha, les surfaces bio sont pratiquement restées inchangées comparativement à l'année précédente.

Récolte plus faible, mais bonne qualité des pommes de terre conventionnelles

Le rendement a été recensé à la mi-août sur la base de près de 1000 échantillons représentatifs des variétés importantes de toute la Suisse. Les résultats ont servi de base à l'estimation de la récolte 2022. Le rendement brut devrait atteindre en moyenne 400 kg/a. Cela équivaut à une baisse de près de 10% par rapport à la moyenne des années 2016 à 2020 (448 kg/a). Le rendement brut de cette année dépasse de près de 10% celui de l'année dernière, année rappelons-le marquée par l'humidité.

Avec une part comestible de 80%, soit une part plus grande que la moyenne, le rendement à la surface de toutes les variétés s'élève à 321 kg/a de part comestible (2016 à 2020 : 343 kg/a de part comestible). Les pommes de terre présentent une bonne qualité externe et interne et on peut s'attendre à moins de défauts que pendant une année moyenne. Les défauts principaux constatés sont surtout des tubercules difformes et verts ainsi que des dommages provoqués par le ver fil de fer et les limaces. Les teneurs moyennes en amidon atteignent 14.6% et se situent juste dans la moyenne des années 2016 à 2020.

Rendements élevés et bonne qualité des pommes de terre bio

Des résultats particulièrement bons ont en revanche été enregistrés cette année pour les pommes de terre bio. Le rendement brut s'élève à 326 kg/a pour toutes les variétés (2016 à 2020 : 320 kg/a) et la part comestible atteint 81% ou 265 kg/a en moyenne (2016 à 2020 : 233 kg/a de part comestible). Comparativement à la part comestible, le rendement dépasse de 14% la moyenne des dernières années, et ce avec une qualité aussi bonne des pommes de terre.

Malgré les bons rendements dans le segment bio, la récolte totale 2022 (bio et conventionnelle) sera inférieure à la moyenne des dernières années. Des importations supplémentaires seront de nouveau nécessaires cette saison pour approvisionner le marché indigène.

Fixation des prix à la production

Afin de tenir compte de la hausse des coûts de production, la branche a déjà augmenté les fourchettes moyennes de prix de CHF 3.00/100 kg en moyenne au printemps pour les pommes de terre conventionnelles et bio.

Étant donné que l'offre est faible et que la demande reste stable, voire augmente légèrement, les prix indicatifs à la production des pommes de terre conventionnelles se situent dans le haut des fourchettes de prix. Le prix indicatif s'élève ainsi à CHF 58.75/100 kg pour les variétés à chair ferme et à CHF 55.35/100 kg pour la plupart des variétés à chair farineuse. Le prix indicatif de la principale variété à frites Agria atteint CHF 45.40/100 kg. Pour les variétés à chips, les prix indicatifs oscillent entre CHF 46.80/100 kg et 53.15/100 kg selon la variété. Un prix indicatif de CHF 42.90/100 kg vaut jusqu'au 31 octobre pour les variétés à chips destinées à la transformation immédiate. Le prix de base des variétés de table et de transformation triées grossièrement a été fixé à CHF 28.30/100 kg. Notons que les prix indicatifs de cette année représentent une nouvelle hausse des prix de la matière première pour l'industrie de transformation, hausse qui vient s'ajouter à celle du prix de nombreux autres facteurs de production.

Les prix des pommes de terre bio se situent dans le bas de la fourchette en raison des bons rendements et de l'augmentation de l'offre en découlant. Le prix indicatif de la ligne à chair ferme s'élève à CHF 89.35/100 kg et celui des lignes à chair farineuses à CHF 86.45/100 kg. Rappelons que des prix fixes ont déjà été convenus ce printemps pour les variétés bio de transformation. Ils s'élèvent à CHF 82.50/100 kg pour Agria et à CHF 87.50/100 kg pour Markies. Le prix de la variété à chips Hermes atteint CHF 81.00/100 kg et celui des autres variétés à chips CHF 89.00/100 kg. Enfin, un prix indicatif de CHF 79.00/100 kg a été fixé pour la transformation immédiate de Lady Rosetta.

Réduction des pertes alimentaires

Afin d'utiliser au mieux la petite récolte et de réduire le gaspillage alimentaire, les acteurs de la branche ont convenu diverses adaptations des conditions de prise en charge. Il s'agit des modifications suivantes par rapport à une année normale :

- Calibre : la limite inférieure du calibre est baissée à 40 mm pour les variétés à chips. Cette modification vaut aussi pour les années à venir ;
- Refus de prise en charge : la tolérance totale pour le refus de prise en charge est augmentée de 12 à 14% pour les variétés de transformation ;
- Amidon et note de cuisson : la teneur minimale en amidon est réduite de 0.5% pour les variétés à chips (sauf pour Hermes pour laquelle les exigences sont déjà plus basses). Les exigences envers la note de cuisson sont réduites pour les variétés à frites Fontane et Markies (0/8/2/0) ;
- Taxes : les frais de triage sont baissés et les coûts de calibrage sont entièrement supprimés. La taxe d'entretien des paloxes est relevée. En même temps, les éventuels coûts de réparation des paloxes allant au-delà de l'usure normale sont supprimés. Quant à la taxe de pesage, elle sera dorénavant prise en charge par l'acheteur pour les variétés de table ;
- Contributions de la branche : la contribution de l'USPPT est baissée de 2 ct/100 kg pour la récolte 2022. Les contributions de la branche s'élèvent ainsi à présent à CHF 1.33/100 kg pour les pommes de terre de table, y c. contribution des distributeurs, et à CHF 1.18/100 kg pour les pommes de terre de transformation. Ces contributions valent depuis le 1^{er} juillet 2022.

Affouragement à l'état frais possible dès maintenant

Comme d'habitude, l'affouragement à l'état frais est possible dès à présent et jusqu'au 31 décembre 2022. La part comestible minimale s'élève à 30 %. Pour les pommes de terre biologiques, il n'y a pas de part comestible minimale. Les demandes peuvent être envoyées soit directement à un contrôleur officiel de Qualiservice de la région, soit au secrétariat de swisspatat (031 385 36 50). La liste des contrôleurs agréés figure sur www.patate.ch/marche.

Le montant des contributions pour l'affouragement à l'état frais sera fixé en novembre après le premier recensement des stocks. Il devrait se situer à peu près au même niveau que les années précédentes, soit environ CHF 15.00/100 kg de part comestible.

Les prix indicatifs à la production suivants sont valables dès le 1er septembre 2022 pour les pommes de terre (conventionnelle) triées selon les usages pour le commerce :

Conventionnelle / SUISSE GARANTIE		Prix indicatifs à la production pour 100 kg ⁴⁾	Calibre
Chair ferme	Annabelle	CHF 58.75	^{1) 3)} 30 – 60 mm
	Ballerina	CHF 58.75	^{1) 3)} 30 – 60 mm
	Charlotte	CHF 58.75	^{1) 3)} 30 – 60 mm
	Ditta	CHF 58.75	^{1) 3)} 30 – 60 mm
	Erika	CHF 58.75	^{1) 3)} 30 – 60 mm
	Lucera	CHF 58.75	^{1) 3)} 30 – 60 mm
	Queen Anne	CHF 58.75	^{1) 3)} 30 – 60 mm
	Sunshine	CHF 58.75	^{1) 3)} 30 – 60 mm
	Venezia	CHF 58.75	^{1) 3)} 30 – 60 mm
	Vitabella	CHF 58.75	^{1) 3)} 30 – 60 mm
Chair farineuse	Agria (consommation)	CHF 45.40	²⁾ 42.5 – 70 mm
	Belmonda	CHF 55.35	¹⁾ 42.5 – 70 mm
	Bintje	bilateral	¹⁾ 42.5 – 70 mm
	Concordia	CHF 55.35	¹⁾ 42.5 – 70 mm
	Désirée	CHF 50.80	¹⁾ 42.5 – 70 mm
	Jelly	CHF 55.35	¹⁾ 42.5 – 70 mm
	Laura	CHF 55.35	¹⁾ 42.5 – 70 mm
	Victoria	CHF 55.35	¹⁾ 42.5 – 70 mm
Frites	Agria (industrie)	CHF 45.40	²⁾ 42.5 – 85 mm
	Fontane	CHF 43.75	²⁾ 42.5 – 85 mm
	Innovator	CHF 45.50	²⁾ 42.5 mm+
	Ivory Russet	CHF 45.30	²⁾ 42.5 mm+
	Markies	CHF 45.35	²⁾ 42.5 – 85 mm
Chips	Hermes	CHF 47.40	⁵⁾ 40 – 75 mm
	Kiebitz	CHF 48.75	⁵⁾ 40 – 75 mm
	Lady Claire	CHF 49.20	⁵⁾ 40 – 75 mm
	Levinata	CHF 48.60	⁵⁾ 40 – 75 mm
	Pirol	CHF 48.15	⁵⁾ 40 – 75 mm
	SH C 1010	CHF 46.80	⁵⁾ 40 – 75 mm
	Sorentina	CHF 48.70	⁵⁾ 40 – 75 mm
	Thalessa	CHF 48.80	⁵⁾ 40 – 75 mm
	Verdi	CHF 53.15	⁵⁾ 40 – 75 mm
Prix spéciaux	Raclettes (industrie)	CHF 36.50	¹⁾ 35 – 42.5 mm
	Tri au champs et sommaire	CHF 28.30	
	Transformation immédiate Tri au champs et sommaire	CHF 26.20	
	Transformation immédiate trié	CHF 37.20	
	Transformation immédiate Chips	⁶⁾ CHF 42.90	⁵⁾ 40 – 75 mm

Les prix indicatifs à la production suivants sont valables dès le 1er septembre 2022 pour les pommes de terre (BIO) triées selon les usages pour le commerce :

BIO		Prix indicatifs à la production pour 100 kg ⁴⁾	Calibre
Chair ferme	Annabelle	CHF 89.35	^{1) 3)} 30 – 60 mm
	Charlotte	CHF 89.35	^{1) 3)} 30 – 60 mm
	Ditta	CHF 89.35	^{1) 3)} 30 – 60 mm
	Erika	CHF 89.35	^{1) 3)} 30 – 60 mm
	Lucera	CHF 89.35	^{1) 3)} 30 – 60 mm
	Queen Anne	CHF 89.35	^{1) 3)} 30 – 60 mm
	Venezia	CHF 89.35	^{1) 3)} 30 – 60 mm
	Vitabella	CHF 89.35	^{1) 3)} 30 – 60 mm
Chair farineuse	Agria (consommation)	CHF 86.45	²⁾ 35 – 70 mm
	Concordia	CHF 86.45	¹⁾ 35 – 70 mm
	Désirée	CHF 86.45	¹⁾ 35 – 70 mm
	Jelly	CHF 86.45	¹⁾ 35 – 70 mm
	Laura	CHF 86.45	¹⁾ 35 – 70 mm
	Victoria	CHF 86.45	¹⁾ 35 – 70 mm
Transformation	Agria (industrie)	CHF 82.50	²⁾ 35 – 85 mm
	Markies	CHF 87.50	²⁾ 35 – 85 mm
	Hermes	CHF 81.00	⁵⁾ 40 – 75 mm
	Chips, autres variétés	CHF 89.00	⁵⁾ 40 – 75 mm
	Transformation immédiate Lady Rosetta	⁶⁾ CHF 79.00	⁵⁾ 40 – 75 mm

¹⁾ Pour le calibre, la tolérance fixe de 6 % est appliquée. Le dépassement de la tolérance de calibre n'est pas le seul critère pour le refus.

²⁾ Pour le calibre, la tolérance fixe de 6 % est appliquée.

³⁾ Au max. 12 cm de long

⁴⁾ Les contributions suivantes sont incluses dans le prix indicatif à la production : pommes de terre de table (y compris Agria) : CHF 1.33 / 100 kg (1.18 production, 0.15 distributeurs), pommes de terre de transformation (sans Agria) : CHF 1.18/100kg.

⁵⁾ Pour le calibre, la tolérance fixe de 6 % est appliquée, pas de tubercules > 80 mm.

⁶⁾ sans déduction pour livraison précoce

Les « usages pour le commerce » et les « conditions de prise en charge pour la récolte 2022 » sont disponibles auprès de swisspatat sur www.patate.ch/marche

Tous les calibres carrés sont disponibles dans la boutique en ligne de swisspatat (www.patate.ch → Shop)